

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2003 B 01168

Numéro SIREN : 449 655 489

Nom ou dénomination : AADENA

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2019 sous le numéro de dépôt 36579

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER
C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

AADENA - CAROLINE DA-PONT

16 mas du hautbois
34820 Teyran

V/REF :

N/REF : 2003 B 1168 / 2019-A-36579

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 08/11/2019, les actes suivants :

Procès-verbal d'assemblée en date du 01/06/2019
- Changement de membre du comité de direction

Divers

- Procès-verbal du comité de direction

Concernant la société

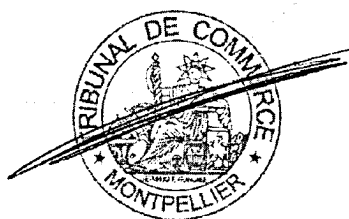
AADENA
Société par actions simplifiée
530 rue Raymond Recouly
34070 Montpellier

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-A-36579 le 08/11/2019

R.C.S. MONTPELLIER 449 655 489 (2003 B 1168)

Fait à MONTPELLIER le 08/11/2019,

LE GREFFIER



Copie conforme
à l'original
Par le Président
[Signature]



AADENA
PROFESSION D'AGENTS IMMOBILIERS

61

Groupement National de cabinets indépendants spécialisés dans les diagnostics immobiliers

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU SAMEDI 01 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 01 juin à dix heures, les actionnaires de la société par actions simplifiée dénommée « Aadena » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à l'hôtel « Le Provençal » 113 place Saint Pierre 83400 Giens, sur convocation du Comité de Direction faite conformément aux statuts.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance.

Monsieur Sébastien BLERVAQUE préside la séance.

Messieurs Bruno BALDY et José DUCOURTIL sont appelés comme scrutateurs ;

Madame Caroline DA-PONT, secrétaire-comptable, est désignée comme secrétaire de l'Assemblée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitués, permet de constater que 13 actionnaires sont présents ou représentés, sur les 20 que compte la société Aadena

Sont absents et représentés :

- Monsieur Sébastien PICART sera représenté par Fabien DUCOURTIL
- Monsieur Sébastien PICART sera représenté par Fabien DUCOURTIL
- Madame Peggy FROTTIER sera représentée par Sébastien BLERVAQUE
- Monsieur Guilhem BALDY sera représenté par Bruno BALDY
- Monsieur Nicolas DELIANCOURT sera représenté par José DUCOURTIL
- Monsieur Philippe BLARY sera représenté par Sébastien BLERVAQUE

Sont absents et non représentés :

- Monsieur Jean-Marie MICHELEAU
- Monsieur Frédéric DEMOULIN
- Monsieur Frédéric GRILOT
- Monsieur Fabrice OLLIVE
- Madame Ingrid SERMAN
- Monsieur Nicolas CAROFF
- Monsieur Yannick HONIN

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 10h15.



Service administratif et comptable
16 mas du Hautbois
34820 TEYRAN

Société par Actions Simplifiée à capital variable

Siège Social
530 Rue Raymond Recouly
34070 MONTPELLIER

Tél. 09 53 13 05 66 - Fax 09 58 13 05 66 - E-mail : aadena.france@aadena.fr
Siret 449 655 489 00044 - Code APE 8299Z

JD JB
33 CD

Groupement National de cabinets indépendants spécialisés dans les diagnostics immobiliers

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Examen du rapport de gestion du Comité de Direction sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018
Examen des conventions spéciales visées aux articles 227-10 et suivants du Code du commerce.
- 2- Quitus au Comité de Direction
- 3- Affectation des résultats
- 4- Approbation de la grille de cotisations 2019
- 5- Présentation du budget 2019 actualisé.
- 6- Fin de Mandat des membres du Comité de Direction
- 7- Election des nouveaux membres du Comité de Direction
- 8- Pouvoirs pour formalités
- 9- Questions diverses.

La secrétaire donne lecture du texte des résolutions, puis le président déclare la discussion ouverte. Après délibérations, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance :

- Du rapport du Comité de Direction sur l'activité et la situation de la société pendant l'exercice,

Approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2018 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne au Président et aux membres du comité de direction quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 7 411.73 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 7 411.73 €

Affecté en totalité au compte "Autres réserves".

L'Assemblée Générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.



Service administratif et comptable
16 mas du Hautbois
34820 TEYRAN

Société par Actions Simplifiée à capital variable

Siège Social
530 Rue Raymond Recouly
34070 MONTPELLIER

Tél. 09 53 13 05 66 - Fax 09 58 13 05 66 - E-mail : aadena.france@aadena.fr
Siret 449 655 489 00044 - Code APE 8299Z

SB
P
Z

Groupement National de cabinets indépendants spécialisés dans les diagnostics immobiliers

L'Assemblée Générale prend acte

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des explications du Comité de direction propose de revoir la grille des cotisations, en ne se basant plus sur le nombre d'habitants sur secteur, mais sur les chiffres d'affaires.

L'assemblée Générale propose de déterminer pour les futurs adhérents un montant de cotisation attractif

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des prévisions de recettes pour l'exercice 2019, approuve le budget proposé par le Comité de direction, correspondant à un montant de cotisations d'environ 55 150 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate et prend acte de la fin des mandats des membres du Comité de direction suivants :

- Mme Peggy FROTTIER
- Mr Bruno BALDY,
- Mr Sébastien BLERVAQUE,
- Mr José DUCOURTIL,

Le Président informe l'Assemblée Générale de la décision de Monsieur DEMOULIN de démission de son mandat de membres du Comité de Direction.

L'Assemblée Générale décide de procéder à l'élection du nouveau Comité de Direction.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, par un vote, nomme un maximum de 6 membres au Comité de Direction, parmi les personnes suivantes :

- | | |
|---------------------------|---------------------|
| - Mme Peggy FROTTIER | - Mr José DUCOURTIL |
| - Mr Bruno BALDY | - Mr Tristan SEMARS |
| - Mr Sébastien BLERVAQUE, | - Mr Stéphane TORRE |



Service administratif et comptable
16 mas du Hautbois
34820 TEYRAN

Société par Actions Simplifiée à capital variable

Siège Social
530 Rue Raymond Recouly
34070 MONTPELLIER

Tél. 09 53 13 05 66 - Fax 09 58 13 05 66 - E-mail : aadena.france@aadena.fr
Siret 449 655 489 00044 - Code APE 8299Z

JB
3



AADENA
PROFESSION DIAGNOSTICUEUR IMMOBILIER

Groupement National de cabinets indépendants spécialisés dans les diagnostics immobiliers

Après le vote, l'assemblée générale constate et prend acte des résultats obtenus:

- Mme Peggy FROTTIER	13 voix POUR, 00 voix CONTRE ...ELUE
- Mr Bruno BALDY	13 voix POUR, 00 voix CONTRE... ELU
- Mr Sébastien BLERVAQUE	13 voix POUR, 00 voix CONTRE... ELU
- Mr José DUCOURTIL	13 voix POUR, 00 voix CONTRE... ELU
- Mr Tristan SEMARS	13 voix POUR, 00 voix CONTRE... ELU
- Mr Stéphane TORRE	13 voix POUR, 00 voix CONTRE... ELU

- Cette résolution est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- Le Président informe l'Assemblée Générale de la décision de Monsieur DEMOULIN de démission de son mandat de membres du Comité de Direction et du retrait de sa société EHI du réseau Aadena au 31/12/2019 (conformément aux dispositions de l'article 10 des statuts d'AADENA).

Le Comité de Direction n'arrivant plus à joindre monsieur DEMOULIN, a eu la surprise d'apprendre le rachat de la société EHI par la société SOCOTECH.

L'Assemblée Générale a pris la décision de réfléchir au moyen de compenser la perte d'environ 10 000€ par an, des cotisations de EHI POISSY et EHI SUD au 31/12/2019.

- L'Assemblée Générale propose pour 2019-2020 pour attirer les nouveaux adhérents, de faire de la publicité dans les centres de formation en proposant le parrainage sur 6 mois dans différents cabinets AADENA ainsi qu'une cotisation attractive.
- L'Assemblée Générale approuve la décision de se faire connaître auprès des mairies par le biais du journal des maires, Gazette des maires et Courriers des maires.
Un courrier type pour les mairies sera créé et proposé à chaque adhérent.
- L'Assemblée Générale prend note, de l'attente de renouvellement de l'agrément d'Aadena en tant qu'organisme de formation. Les formations en interne sont suspendues pour l'instant.
- L'assemblée Générale est informée de la séparation des partenaires associés de la société Alpes Diagnostics Immobiliers.
Messieurs Alain ROBERT et Stéphane TORRE restent dans la société ADI sur le secteur de la Savoie (73).
Monsieur Thierry LASSERON crée une nouvelle société Alpes Diagnostics Immobiliers Industries sur le secteur de l'Isère (38).
Dans l'attente de la demande d'adhésion au réseau par monsieur Thierry LASSERON, le Comité de Direction pourra alors valider celle-ci.
- L'Assemblée Générale fixe la date du prochain séminaire aux 13 et 14 juin 2020



Société par Actions Simplifiée à capital variable

Service administratif et comptable
16 mas du Hautbois
34820 TEYRAN

Siège Social
530 Rue Raymond Recouly
34070 MONTPELLIER

Tél. 09 53 13 05 66 - Fax 09 58 13 05 66 - E-mail : aadena.france@aadena.fr
Siret 449 655 489 00044 - Code APE 8299Z

JB JB
3B CD



AADENA
PROFESSION DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

Groupement National de cabinets indépendants spécialisés dans les diagnostics immobiliers



Après différents échanges entre les actionnaires, l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12 H 00.

Le Président

Sébastien BLERVAQUE

Les scrutateurs

José DUCOURTIL

Bruno BALDY

La secrétaire

Caroline DA-PONT



Service administratif et comptable
16 mas du Hautbois
34820 TEYRAN

Société par Actions Simplifiée à capital variable

Siège Social
530 Rue Raymond Recouly
34070 MONTPELLIER

Tél. 09 53 13 05 66 - Fax 09 58 13 05 66 - E-mail : aadena.france@aadena.fr
Siret 449 655 489 00044 - Code APE 8299Z

JD JB
3 07

PROCES VERBAL DU COMITE DE DIRECTION
DU 28 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 28 juin à 10 heures, les membres du Comité de Direction de la société Aadena se sont réunis à La Brasserie de l'Européen, 21 bis boulevard Diderot, 75012 PARIS.

Sont présents :

- Monsieur BLERVAQUE Sébastien, président du comité
- Madame FROTTIER Peggy, membre du comité.
- Monsieur DUCOURTIL José, membre du comité
- Monsieur SEMARS Tristan, membre du comité
- Madame Caroline DA-PONT, secrétaire-comptable

Excusés :

- Monsieur BALDY Bruno, membre du comité
- Monsieur TORRÉ Stéphane, membre du comité

Le quorum étant atteint, Monsieur BLERVAQUE Sébastien déclare que le comité peut donc valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

- I/ Validation du procès-verbal de l'assemblée Générale 2019
- II/ Election du Président et du Trésorier
- III/ Cotisations 2020
- IV/ Publicités
- V/ Demande d'adhésion de Thierry LASSERON, ADII
- VI/ Rattachement de toutes les communes de Savoie (73) au cabinet ADI
- VII/ Demande de gestion commune du secteur Haute-Savoie (74) par ADI et ADII
- VIII/ Questions diverses



- I/ **Le Comité de Direction valide le procès-verbal de l'assemblée Générale 2019**
- II/ **Le Comité de Direction reconduit Sébastien Blervaque au poste de Président d'AADENA et Peggy FROTTIER au poste de trésorière d'AADENA.**
- III/ **Le Comité de Direction valide la nouvelle grille de cotisations pour 2020**

TRANCHE	CA	%
A	< 100 000	0%
B	< 200 000	0,7%
C	< 300 000	0,6%
D	< 400 000	0,5%
E	< 500 000	0,4%
F	> 500 000	0,3%
G	> 1 000 000	0,2%

La base de la cotisation est de 2 000 €, cette base est rabaisée à 1 000 € pour les nouveaux entrants pour la première année.

- IV/ **Le Comité de Direction valide la parution d'une communication AADENA sur DIMAG et E-DIMAG sur 6 mois**
- V/ **Le Comité de Direction a pris note de la demande d'adhésion de Monsieur Thierry LASSERON, ADII. Le comité souhaite que la demande soit plus précise par retour de courrier ou mail. Il lui est proposé une cotisation de 1 000 € pour la première année, puis 2 000€ + pourcentage de la grille tarifaire (voir ci-dessus). Plus l'achat de l'action à 900€.**

IV/ DIVERS

- **Le comité de Direction laisse ADI et ADII se partager le département 74 jusqu'à tant qu'un nouvel adhérent demande ce secteur.**
- **Le comité de Direction réfléchit à nommer un référent technique dans le réseau pour répondre aux questions extérieures**

La séance est levée à 14 H 00.



**Le Président,
Sébastien BLERVAQUE**

Un Administrateur,

